

Carrière d'un Maître

Il a été parlé ces jours-ci, dans ce journal, d'une solennité touchante et d'une rare occurrence : il s'agit de la célébration du cinquantième anniversaire des débuts de M. Camille Saint-Saëns. Ce maître, illustre à cette heure entre tous les musiciens vivants, est loin d'être un vieillard. A peine dépasse-t-il sa soixantième année. Lorsqu'il parut pour la première fois devant le public, il ne comptait donc que dix ans. Un chroniqueur de l'*Illustration* prédit à l'enfant des destinées glorieuses. Ce chroniqueur ne s'est pas trompé. M. Saint-Saëns est un des hommes qui ont le plus travaillé, et à l'époque la plus rude, à l'émancipation de la musique en France. Longtemps discuté, aux prises avec les préjugés aveugles et les volontés mauvaises, il a mené sa vie dans le sens qui lui plaisait, s'affirmant à sa guise en des ouvrages de tout genre, passant d'une symphonie régulière à un poème symphonique, d'une sonate à une cantate, d'un quatuor à un opéra. Son esprit merveilleusement ouvert à toute chose, sa science profonde et son indépendance devaient le conduire au triomphe, et il a trouvé en ses commencements dans sa belle virtuosité de pianiste un précieux appui sur ses compositions.

Les Parisiens ont appris lentement à l'estimer lorsque déjà, chez les étrangers, son nom retentissait parmi les noms fameux. Acclamé en Allemagne, en Russie, en Angleterre, en Italie même, à Paris, il luttait encore pour lui-même et pour les autres. Les artistes n'ont pas oublié la terrible séance du concert Padeloup où, trois quarts d'heure durant, interprétant un concerto d'Alexis de Castillon qu'il avait raison de juger remarquable, il tint tête au public d'un magnifique courage. Il fut vraiment beau, ce jour-là, sous les huées iniques, intraitable, passionné, témoignant de l'ardeur de sa foi. Ses propres œuvres, écrites de pleine conviction, eurent souvent le sort de l'œuvre de son cher camarade. Rien ne le détourna de sa voie. Grâce à de tels efforts, le goût de la foule s'est renouvelé.

Ce qu'on siffiait a été couvert d'applaudissements unanimes. Si la France, en un mot, peut se prévaloir aujourd'hui d'une école musicale d'ordre très élevé, ce n'est pas à son action unique qu'on la doit, mais plus que personne il a pris part à la bataille et plus que personne, à coup sûr, il a droit à notre gratitude. Que l'on soit, après cela, d'accord avec lui sur tous les points ou qu'on suive, à certains égards, d'autres visées, il importe peu. M. Saint-Saëns, l'enfant prodige de 1846, le maître avéré d'aujourd'hui, a joué, dans notre évolution musicale, un rôle supérieur et rendu de tels services que la postérité ne les oubliera pas.

Je ne me rappelle pas sans attendrissement le récit de son enfance que me fit, un soir, dans son salon, son admirable mère. Elle avait discerné en lui le don d'avenir presque dès le berceau. Tous les bruits qu'il entendait, le préoccupaient et il les comparait. On le voyait attentif aux sons des pendules dont il savait, immédiatement, indiquer sur le clavier les rapports exacts et la juste note. A cinq ans, une partition de Grétry n'avait rien qui l'embarrassât. A sept, sa mémoire était si exercée qu'on se divertissait à lui faire reproduire, en l'harmonisant, tout air fredonné devant lui. Déjà il composait des petits morceaux bien accentués du commencement à la fin, exempts de redites et curieux de rythmes.

En 1846, son professeur de piano, Stamaty, proposa tout d'un coup de le produire en public. Mme Saint-Saëns, un peu effrayée, exigea une expérience préliminaire. Les amis de la famille furent, un soir, réunis avec quelques amateurs. Le petit Camille joua, pour eux, secondé par Stamaty, une sonate de Mozart à quatre mains; ensuite, il exécuta seul plusieurs fugues de Bach et accompagné d'un double quatuor, un concerto de Hummel et le concerto de Beethoven en *mi bémol*. Le succès fut si vif que Camille Pleyel offrit d'organiser, en faveur de l'enfant, une séance particulière dans sa salle de concert. Avec quel charme la mère de l'artiste, dès longtemps hors de pair, évoquait ces intimes souvenirs! C'était comme la récompense de son humble et vaillante vie, toute consacrée au devoir.

La séance eut lieu à la salle Pleyel. Bien qu'on n'eût pas annoncé la chose par voie d'affiches, ainsi qu'il est d'usage, les auditeurs furent nombreux. A cinquante ans de distance, M. Saint-Saëns revoit « la salle rose ». Il blasonnait, l'autre soir, de ce joli mot, dans son discours en vers, la première foule dont l'encouragement lui vint. On l'entend jouer de mémoire le concerto en *si bémol* de Mozart et le concerto en *mi bémol* de Beethoven, une fugue et un air varié d'Hændel, un prélude et une fugue de Bach, une toccata de Kalkbrenner. Le hardi programme quand on songe au ramas de pauvretés dont faisaient leur fonds les meilleurs virtuoses! Mais on a suffisamment remis ces faits en lumière et je ne veux pas insister. Aussi bien avons-nous autre chose à dire.

Le 18 novembre 1852, Camille Saint-Saëns se produisit pour la première fois comme compositeur. Il y avait, en ce temps reculé, une société d'orchestre dirigée par Seghers, qu'on nommait la Société de Sainte-Cécile et qui, la première, je crois, fit l'essai des concerts populaires. Seghers avait admis dans son programme une symphonie en *la mineur*, inédite, d'un musicien inconnu. Elle fut bien accueillie. Les artistes remarquèrent l'ordre et la suite des développements, l'abondance des harmonies, la clarté du style et la finesse de l'instrumentation. De la première partie à la quatrième, rien ne dénotait l'inexpérience ou l'incertitude. De qui donc était cet ouvrage? — D'un vieux compositeur sans doute, rompu à toutes les pratiques de son art et, peut-être, de race allemande. — Point du tout: il était d'un Français de seize ans, d'un adolescent déjà réputé comme pianiste de grand talent. La vérité se fit jour. On apprit même que la partition attendait son tour depuis près d'une année. Naturellement, les appréciations devinrent plus réservées. Par un illogisme éternel, les hommes se défient de la jeunesse.

Une *Ode à sainte Cécile*, pour orchestre, solo et chœur, de M. Saint-Saëns, soulève certaines réclames: « A défaut de haute inspiration ou d'éclairs de génie, dit la *Gazette musicale*, on voudrait, de la part de l'auteur, un peu plus de fougue, fût-ce avec quelques-uns de ces écarts qui accusent le désir de se créer une personnalité. » Ainsi, l'artiste qu'on allait donner bientôt comme un violent révolutionnaire, ennemi juré de toute mélodie, passait, auprès d'un fort de la critique, pour un esprit faible. La vérité est qu'il ne voulait marcher que dans un chemin de haut et fier classicisme, très franc, très indépendant, fêru du mouvement et de la couleur, mais résolu à ne rien livrer au hasard. Le maître a pensé, dès ses origines, que la correction est nécessaire à la beauté de l'art comme la pureté des formes est l'absolue condition de la beauté du corps. Ce n'est pas assez d'exprimer ses idées; il les faut exprimer avec sûreté, avec netteté, et avec liberté.

Pendant l'Exposition universelle de 1867, une significative aventure arriva singulièrement à l'artiste. Le gouvernement avait mis au concours une cantate à grand orchestre pour être exécutée le jour de la distribution des médailles. De nombreuses partitions étaient soumises au jury. Or, l'un rencontrait une de tout point supérieure. L'œuvre, intitulée: *les Noces de Prométhée*.

Au moment de voter, un des jurés, qui était Auber en personne, fut saisi d'un scrupule et tint ce langage: « Je voudrais être certain que l'auteur de ces *Noces* est un Français. C'est un symphoniste si maître de ses procédés, si libre d'allure et de style que je le vois au-dessus de nous. » L'auteur était Camille Saint-Saëns. On le couronna par justice, mais l'exécution de son œuvre fut ajournée. Seulement il fallut bien convenir que la France était, désormais, un pays où pouvait s'épanouir la symphonie.

Le maître, dans son discours en vers, a nommé ses premiers professeurs: Stamaty, le pianiste; Maledent, le contrapontiste. Ces deux oubliés ont été ses initiateurs les plus utiles, assurément. En outre, il a suivi, au Conservatoire, la classe d'orgue de Benoist et le cours de composition de l'auteur de la *Juive*. On n'ignore pas qu'il a concouru pour le prix de Rome sans succès. Son échec va sans l'étonner et sans l'abattre. La vie qu'il s'est faite ne connaît point les secondaires ambitions. Dévorant tous les traités, lisant tous les chefs-d'œuvre, les retenant et s'en assimilant les leçons, il compose sans relâche et va devant lui.

Le voilà, sur ces entrefaites, professeur de piano à l'école Niedermayer, organiste à Saint-Merri, organiste à la Madeleine.

Rien de mieux, car il faut vivre. Mais tout cela n'est rien. Il donne à l'Eglise des oratorios, des motets et des psaumes d'une haute tenue. Il écrit des œuvres de musique de chambre, des concertos, des mélodies, des pièces instrumentales. Un beau jour, ses poèmes symphoniques apparaissent au concert, pages vives, pittoresques, brillantes de couleurs, très différentes des modèles créés par Liszt. C'est la *Danse macabre* et c'est *Phaëton*; c'est le *Rouet d'Omphale* et c'est la *Jeunesse d'Hercule*. Impossible, ici, de nier son caractère original. A la faveur de son éclatante fantaisie, M. Saint-Saëns finit par imposer sa maîtrise.

Félicien David a écrit: « Il n'est pas malaisé d'entasser pensées sur pensées qui n'ont aucun rapport entre elles. Mais faire qu'un morceau soit un et varié, qu'une idée principale domine toujours, qu'elle se montre sous diverses formes sans lasser par une trop grande répétition; y joindre des entrées intéressantes, des épisodes, des imitations: c'est là le grand art du compositeur et ce qui embellit l'imagination sans l'enchaîner. »

Ces paroles d'une frappante justesse s'appliquent rigoureusement à M. Saint-Saëns. Il a la grande et solide ordonnance des ensembles, l'inépuisable ingéniosité des détails, la franchise des sonorités, la verve descriptive et la correction suprême.

On peut dire de lui qu'il garde ses dons de maître classique jusque dans les fantaisies impressionnistes dont il a semé sa route, en ces dernières années. Je sais, à la vérité, que ses inventions mélodiques n'ont pas toujours un sceau très personnel; qu'il ne craint pas assez, à l'occasion, d'inutiles bizarreries et des notes de vulgarité dont la nécessité ne se fait, à mon sens, jamais sentir; qu'il croit, enfin, un peu plus que de raison à l'opéra historique. Bah! au théâtre même il a produit un chef-d'œuvre — et, précisément, sur une donnée légendaire: *Samson et Dalila*. Le jour où il rencontrera un nouveau poème grandement lyrique, *Samson et Dalila* aura son pendant. Au surplus, je le répète sans ambage, par l'ensemble de son œuvre, par ses efforts, par le caractère de son talent magistral, M. Saint-Saëns est, présentement, le musicien qui fait le plus d'honneur à son pays et, mieux encore, à son art. Même, pour tout trancher d'un mot, j'ai beau garder du côté des nations étrangères, vers le Midi ou vers le Nord, je ne reconnais nulle part, en ce moment, un compositeur aussi complet que lui.

Fourcaud

Notre numéro de demain sera accompagné d'un supplément littéraire d'une page, offert gratuitement à nos abonnés et à nos lecteurs.

En voici le sommaire:

Un portrait de Lachaud.....	Léon Gambetta
Gambetta et Rochefort. (Souvenirs de jeunesse).....	Alphonse Daudet
Les Ondines. (Nocturne)....	Henri Heine
Les Propos de Mürger.....	Mürger
Stances à Lamartine.....	A. de Rochefort
Ma Biographie.....	Théodore de Banville
La Fée qui court. (Fable)...	George Sand
La reine Elisabeth de Roumanie.....	Pierre Loti
Un Bâl masqué.....	Alexandre Dumas

Ce qui se passe

GAULOIS-GUIDE

Aujourd'hui

Coursès à Longchamps.

LA POLITIQUE

QU'ON NE SE TROMPE PAS D'ENNEMI!

Le *Temps*, à propos de l'interpellation sur Mgr Mathieu et des projets financiers du gouvernement et du parti républicain, en général, fait une déclaration, qu'il faut noter.

— L'ennemi, dit-il en substance, ce n'est pas le cléricalisme, c'est le socialisme, vers lequel, par une sorte de cascade de poltronneries et de capitulations, tendent tous ces projets financiers. Nous faisons nous même remarquer, hier, que l'anticléricalisme ne provoquait plus que des bâillements à la Chambre. Toutes les cervelles républicaines sont bantées, aujourd'hui, par les nouveautés économiques et fiscales.

Les socialistes veulent abolir la propriété individuelle; les radicaux, par peur des socialistes, veulent établir l'impôt sur le revenu; et les modérés, par peur des radicaux, proposent l'impôt sur les revenus. Disons en passant que le projet du ministre des finances, relatif à la réforme des contributions directes, qu'on trouvera plus loin, n'est en réalité que le projet de M. Poincaré: l'impôt sur les revenus; établi au moyen de cédules sur les signes apparents, mais singulièrement trompeurs, de la richesse.

Modérés et radicaux ont la même peur des socialistes et n'obéissent qu'à la peur des socialistes, sous le fallacieux prétexte qu'il faut bien faire quelque chose pour les apaiser ou les embarrasser, alors qu'on ne fait, en agissant ainsi, que les mettre en appétit et les enhardir.

L'ennemi est donc le socialisme. Il reste à savoir si les amis de notre honorable confrère le *Temps* continueront de se lamenter en continuant de faire ce qui fait l'objet de leurs lamentations. — L. DESMOULINS.

N.-B. — On trouvera plus loin le résultat des élections législatives d'hier. Les opportunistes sont battus par les radicaux, les radicaux par les socialistes, les socialistes par les collectivistes. *Excelsior!*

Qu'on ne se trompe donc pas d'ennemi!

ECHOS POLITIQUES

Nous avons raconté ici même les incidents qui se sont produits à propos des élections municipales de Montagnac, et nous avons signalé la singulière attitude du sous-préfet de Béziers.

C'était le côté sérieux de l'affaire. Voici le côté comique:

On sait que le sous-préfet, après s'être emparé de l'urne, l'a fait mettre sous scellés. Ce que l'on ne sait pas, c'est la manière dont il a dû s'y prendre pour transporter l'urne de la maison d'école, où avait lieu l'élection, à la gendarmerie.

La transporter ostensiblement? Impossible! C'est pour le coup qu'il y aurait eu des démonstrations dans la rue! Alors, M. le sous-préfet ina-